



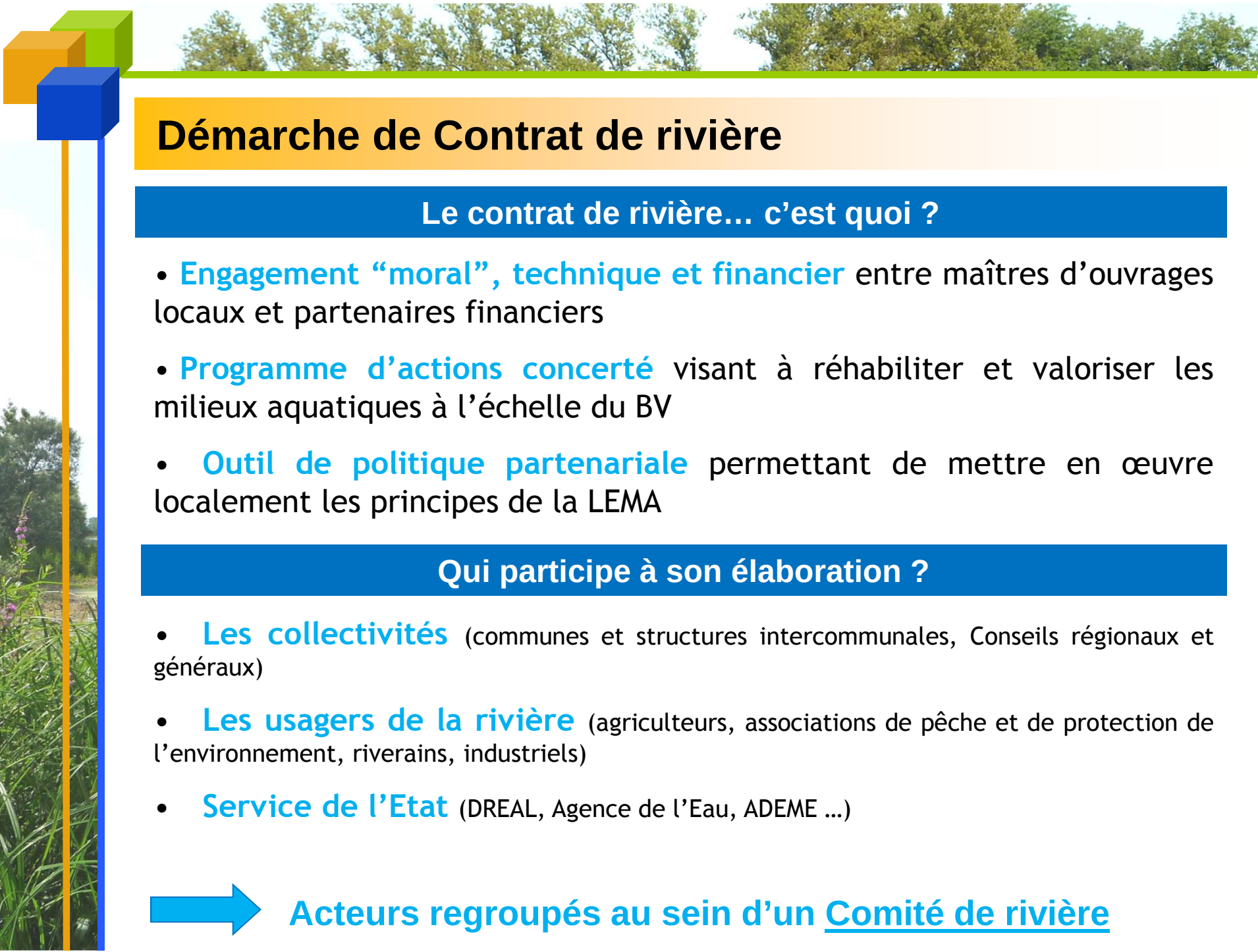
AGIR : monter un projet, exemples de gestion

Comment définir les enjeux d'un cours d'eau et de son bassin versant



Analyser et évaluer les cours d'eau
3 et 4 juillet 2012
CNFPT Nevers





Démarche de Contrat de rivière

Le contrat de rivière... c'est quoi ?

- **Engagement “moral”, technique et financier** entre maîtres d'ouvrages locaux et partenaires financiers
- **Programme d'actions concerté** visant à réhabiliter et valoriser les milieux aquatiques à l'échelle du BV
- **Outil de politique partenariale** permettant de mettre en œuvre localement les principes de la LEMA

Qui participe à son élaboration ?

- **Les collectivités** (communes et structures intercommunales, Conseils régionaux et généraux)
- **Les usagers de la rivière** (agriculteurs, associations de pêche et de protection de l'environnement, riverains, industriels)
- **Service de l'Etat** (DREAL, Agence de l'Eau, ADEME ...)



Acteurs regroupés au sein d'un Comité de rivière

Démarche de Contrat de rivière

Phase d'élaboration d'un programme d'actions
concret et chiffré : *env 3 ans*

Phase opérationnelle de
réalisation : *env 5 ans*

Phase de lancement

Dossier sommaire

Elaboré par la
structure porteuse

Constitution du Comité de Rivière et
réalisation d'études complémentaires

Passage au Comité
d'agrément

Phase d'élaboration

Dossier définitif

Phase de mise en œuvre

*Programme
d'actions*

Signature du
Contrat

Comité de rivière

Démarche de Contrat de rivière

Direction et représentation officielle du Comité

Veille au respect des orientations du Contrat

Le Président

Elaboration du dossier définitif et animation pour sa mise en œuvre
Assistance et conseil dans l'émergence d'actions

Structure animatrice

Le Comité de rivière

Organise la concertation
Assure le suivi en réalisant des compte-rendu annuels
Ajuste les propositions d'actions suivant le résultat des études complémentaires
Met en œuvre les modalités de participation du public

Direction des commissions
Suivi et élaboration des programmes d'actions correspondants

1 Président / commission

Commissions thématiques

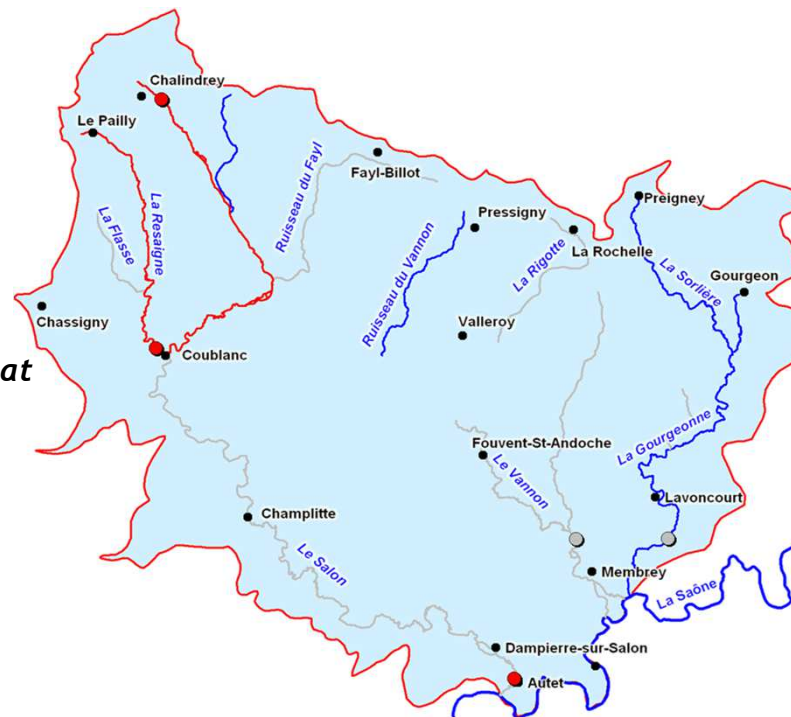
Eléments essentiels du diagnostic d'un territoire

Caractéristiques du réseau hydrographique



Etat chimique du SDAGE

- Données insuffisantes
- Bon état
- Non atteinte du bon état



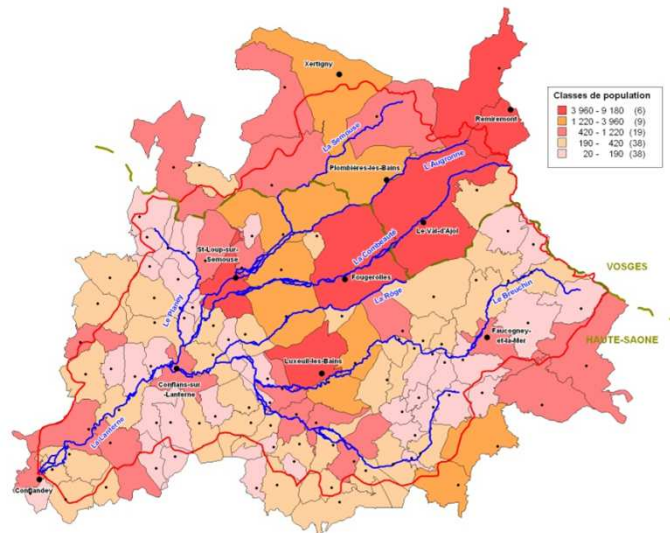
Etat écologique SDAGE

- Bon
- Etat moyen
- Etat médiocre

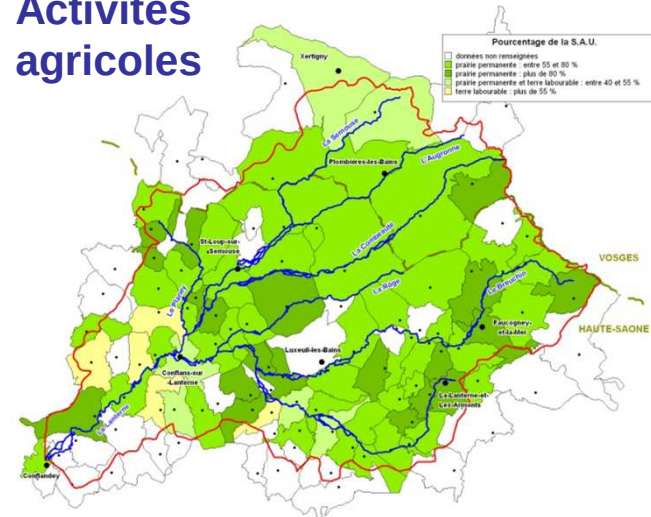


Eléments essentiels du diagnostic d'un territoire

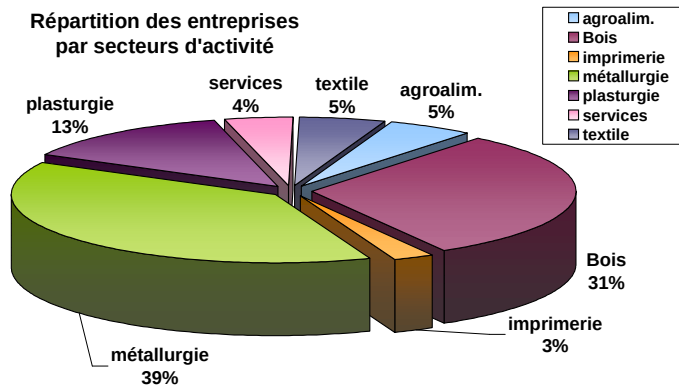
Démographie



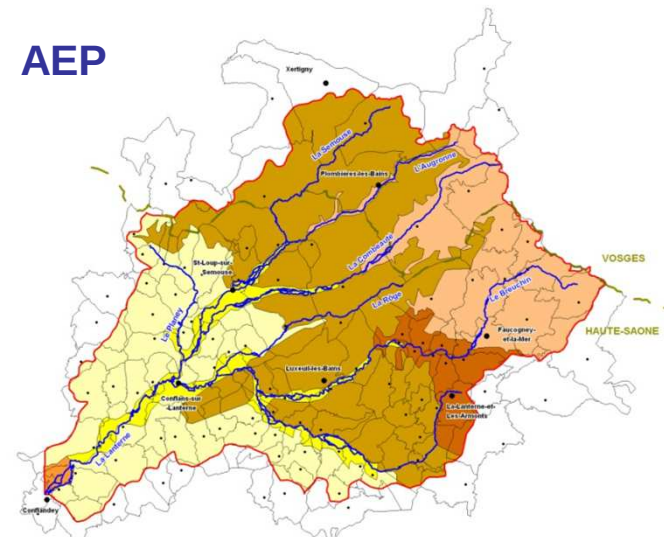
Activités agricoles



Activités industrielles



AEP



Eléments essentiels du diagnostic d'un territoire



Patrimoine naturel

Habitats menacés
de disparition

Tourbières hautes actives

Forêts alluviales à
aulne glutineux

.....

Espèces remarquables

Chabot

Lamproie de Planer

Écrevisse pieds blancs

.....





Orientations du Contrat de rivière



Volet A : Lutte contre les pollutions

- assainissement domestique
- maîtrise des pollutions industriels et agricoles

Volet B1 : Restauration, entretien du lit mineur et du lit majeur

- gestion des berges
- reconquête des espaces de mobilité
- mise en valeur des milieux annexes
- protection des espèces piscicoles

Volet B2 : Gestion des inondations

- protection, prévention

Volet B3 : Gestion quantitative de la ressource

- optimisation de la gestion des prélèvements
- soutien des étiages
- protection des ressources en eau potable

Volet C : Animation

- coordination
- suivi et réalisation des bilans
- information, communication

Orientations du Contrat de rivière

Volet A : Lutte contre les pollutions

Assainissement domestique

Encourager les communes à se doter d'un SDA

Développement de l'assainissement autonome
sur les communes à population dispersée

Améliorer les taux de collecte et les rendements épuratoires des communes
possédant un système de traitement

.....



Orientations du Contrat de rivière

Volet A : Lutte contre les pollutions

Activités agricoles

Mise en place d'opérations coordonnées de mise aux normes

.....

Activités industrielles

Maîtriser les rejets de la filière métallurgie

Proposer des traitements pour les effluents
et les déchets issus des distilleries

.....



Orientations du Contrat de rivière

Volet B1 : Restauration, entretien du lit

Réhabilitation et protection des milieux naturels

Protection et restauration des ZH

Favoriser la mobilité latérale et longitudinale de la faune piscicole

Mise en place d'un programme de gestion des plans d'eau

.....

Aménagement et entretien de rivières

Préservation et restauration de la ripisylve

Gestion raisonnée de l'érosion et des atterrissements

.....



Orientations du Contrat de rivière

Volet B2 : Gestion des inondations

Des principes à respecter :

Maintenir en l'état les champs d'expansion des crues

Maîtriser l'occupation des sols en bordure de rivières

Mettre en place des protections rapprochées
d'habitations dans les villages les plus touchés

.....



Orientations du Contrat de rivière

Volet B3 : Gestion quantitative de la ressource

Mise en place d'un protocole
de gestion sur la nappe du Breuchin :

1. développer un système d'alerte relatif aux pollutions accidentelles
2. mettre en place un système de suivi en continu du niveau de la nappe
3. définir un niveau max d'exploitation garantissant la pérennité de la nappe
et la qualité biologique de la rivière
4. proposer une diversification des sources d'AEP pour soulager la nappe

.....



Orientations du Contrat de rivière

Volet C : Animation

La gestion globale et concertée d'un BV nécessite de :

Développer un programme de
tous publics

communication

Plaquette d'information, dossiers techniques
Réunions d'information, visites de terrain
Programme de sensibilisation auprès des scolaires
Site Internet

Fournir un accompagnement et un conseil technique

Création d'un poste de chargé de mission
Création d'un poste de technicien de rivière





Démarche de Contrat de rivière

Quel est l'intérêt de la démarche pour les acteurs locaux ?

- **Approche géographique cohérente** garantissant une gestion efficace des pollutions et des débits
- **Contractualisation des financements sur 5 ans**
- Le label « **Contrat de Rivière** » est le gage d'une politique volontariste qui permet de **valoriser le territoire**
- Mise à disposition des élus et acteurs locaux d'une **équipe technique** en charge des programmes d'entretien